

Le traitement par injection



L'applicateur perce 4 trous dans le stipe. Il y injecte une solution d'émamectine benzoate à l'aide d'un pistolet sous pression. Une seule intervention par an suffit.

Les traitements par imprégnation

Il s'agit d'imprégner le cœur du palmier et la base des palmes. L'opération se réalise à l'aide d'une nacelle, d'une lance ou d'une perche, 8 fois au cours d'une année. Contrainte: prendre en compte les conditions météorologiques.

- Les nématodes: ces vers microscopiques parasitent les larves des charançons.
- Le *Beauveria Bassiana*: il existe 2 souches de ce champignon sur le marché. Il parasite également les larves des charançons.



Ne pas jeter sur la voie publique

Le piégeage

Agissant à base de phéromones, ces boîtiers piègent des charançons à des fins de comptage. Ils ne sont pas considérés comme un moyen de lutte, excepté dans le cadre d'une planification rigoureuse.



Le site propose aux propriétaires de palmiers

- 🌴 Une inscription rapide et simplifiée
- 🌴 Une mise en relation avec l'applicateur
- 🌴 Un coût attractif **dans le cadre d'un groupage des interventions**
- 🌴 La participation active à une action concertée avec sa Commune pour éradiquer le charançon
- 🌴 Un suivi des traitements, dans le respect de la confidentialité des données, par l'association, la commune, les industriels concernés.

PalmierSud

**TRAITER
VOS PALMIERS
POUR LES
PROTÉGER**



PalmierSud est une association loi 1901.

Elle rassemble des communes, des organismes officiels, des scientifiques ainsi que des associations impliqués pour la sauvegarde des palmiers.

Ce programme d'action bénéficie des soutiens


REGION
SUD

PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

vence
SOURCE D'INSPIRATION

contact@palmiersud.fr

Le contexte de la lutte

 La lutte contre ce ravageur des palmiers est obligatoire en zone décrétée contaminée, aussi bien pour les collectivités que pour les particuliers (arrêté du 25 juin 2019). Le propriétaire de palmiers a le choix entre deux méthodes pour détruire les larves des charançons :

- Une injection annuelle à hauteur d'homme dans le stipe (tronc) du palmier d'un produit phytosanitaire;
- L'imprégnation jusqu'à saturation du cœur du palmier par une solution biologique ou phytosanitaire, avec un minimum de 8 traitements par an.

Aucune de ces méthodes n'offre une efficacité à 100%. Le piégeage, considéré comme un mode d'évaluation de la population des charançons, est une action complémentaire et utile à ces actions.



STOP aux CHARANÇONS

<https://palmiersud.fr>

PalmierSud recommande le traitement par injection

Pour des raisons écologiques ...



- Le produit reste confiné dans le stipe et ne se disperse pas autour du palmier
- La dose de produit chimique utilisée est inférieure de 2 à 20 fois la dose utilisée pour les autres stratégies de lutte agréées par les pouvoirs publics
- La solution se décompose rapidement aux UV
- Le produit reste mécaniquement au cœur du palmier, la composition des fibres des palmes bloquant sa propagation à ses fleurs
- L'environnement animal et végétal ne risque aucune contamination du produit (craintes pour le Beauveria)



... et pour des raisons économiques



- Un coût abordable : 72 € ttc par an / palmier (dans les communes adhérentes à PalmierSud)
- Comparatif avec les traitements par imprégnation
 - Entre 400 € et 600 € ttc par an / palmier (base de 8 traitements par un professionnel agréé)
 - Environ 160 € ttc par an / palmier pour 10 traitements effectués par le particulier lui-même - achat des nématodes - complétés par 2 traitements phyto par un professionnel agréé

PalmierSud Le programme



Le programme *PalmierSud* propose une **lutte collective** entre les communes, les propriétaires privés et les applicateurs. C'est en intervenant préventivement et ensemble que les palmiers seront sauvegardés sur notre territoire!

L'action repose sur l'attractivité des tarifs négociés par une convention entre les municipalités, PalmierSud et les sociétés détentrices des procédés de traitement. Une plateforme informatique facilite les transactions ainsi que l'information.

Les communes bénéficient d'une visibilité sur les interventions réalisées et d'un échange d'expérience afin de mieux cibler leurs propres actions.

La DRAAF et la FREDON valident cette stratégie.



Palmiers injectables

Seuls les palmiers supposés sains, avec un stipe de plus de 1,50 m de haut et de plus de 45 cm de diamètre sont injectables. L'injection privilégiera tous les Phoenix (*canariensis* et *dactylifera*) ainsi que les palmiers dits «patrimoniaux» tels que les *Brahea*, *Butia*, *Jubaea* et *Sabal* pour garantir la biodiversité.